

Le handicap de l'ombre

FER 21.3.14

25 A 30 % DES PERSONNES reconnues handicapées, le sont pour maladies psychiques, « c'est au total 3 à 4 % de la population, ça veut dire que dans votre lycée 12 personnes sont concernées ». Fabrice Fournier, infirmier psychiatrique, Nicole, Jean, Catherine, François sont là, par l'intermédiaire du CCAS (Centre communal d'action sociale), tous viennent dire ce qu'ils savent de la maladie psychique.

Connaissances théoriques pour l'infirmier, connaissances pratiques et douloureuses pour tous les autres. Ces témoignages sont rares. Ils s'adressent ici aux élèves de la section Accompagnement soins et services à la personne et leurs professeurs de sciences et techniques médico-sociales, Céline Bouvot et Myriam Démoly. Ils s'adressent à eux, parce qu'ils seront, dans leurs métiers, en contact avec des malades psychiques. A eux parce que la maladie psychique frappe à l'adolescence, jusqu'à 30 ans environ. A eux, parce que tous les témoins savent que si le traitement est important, l'environnement socioaffectif est aussi essentiel. Tous souffrent d'une extrême solitude. Amis, collègues, parfois même familles ont tourné le dos. C'est une invitation faite aux élèves à ne pas juger, à n'être pas cruels, à rester bienveillants lorsqu'autour d'eux, certains ont des comportements qu'ils ne comprennent pas.

« Ma fille était élève à Condé, j'étais là un jour sur deux, pour parler aux profs ou aux élèves, parce que, comme on dit, ma fille emmerdait le monde. Elle rendait la vie impossible aux autres. On a pensé à une crise d'adolescence



■ Une invitation à changer le regard posé sur la maladie mentale, ce handicap de l'ombre, invisible et terrible. Photo Nicolas BARREAU

prolongée... » La fille de Jean est bipolaire, elle a aujourd'hui 34 ans. « Nous vivons dans le même orchestre (la vie, la ville), mais nous ne lions pas la même partition. Le bipolaire ne peut pas se contrôler, ni dans les phases maniaques, c'est-à-dire euphoriques, ni dans les phases dépressives ».

Nicole parle de ce quotidien où elle se sent capable de marcher 200 km ou de faire une étape du tour de France, et demeure parfois clouée au lit, juste capable d'avaloir des yaourts. « Il y aurait un lingot d'or dans ma chambre, je serais incapable d'aller le chercher ». Automutilation, tentative de suicide, électrochocs et

aujourd'hui un semainier de médicaments qui lui permet de « saisir les perches qu'on me tend et d'être actrice, plutôt que spectatrice de ma vie ».

Elle cite les associations, les Invités au Festin, le Floréal, les groupes d'entraides mutuels, et dit le réconfort, « j'ai trouvé un sens à ma vie, un but à mes journées, les rechutes sont moins fréquentes ». Elle dit la rupture sentimentale, le décès d'une nièce et le gouffre et cette enfance bousculée par la naissance de deux jumelles, alors qu'elle était la petite dernière chérie et adulée pendant sept ans.

Catherine a connu les premiers symptômes de sa bipolarité après un accouchement

traumatique. Diagnostiquée il y a dix ans, cette ancienne éducatrice se bat pour reprendre son métier, « mais pour m'occuper d'adolescents je ne suis plus crédible ». Si un choc émotionnel peut être à l'origine du déclenchement d'une maladie mentale. Tous l'ont répété, « l'alcool et le cannabis peuvent aussi déclencher la maladie mentale, c'est prouvé. Prenez soin de vous ».

Dans la salle de conférences, les élèves, ont écouté les témoignages avec attention. Ils n'oublieront pas l'authenticité de ces histoires livrées avec pudeur et sincérité. Elles ont touché leur cœur c'est certain, à eux désormais d'aider à faire changer les regards...

Catherine Chaillet